



## **Relevé des principales conclusions du Conseil d'Administration du 28 juin 2024**

Ont participé à cette réunion 15 membres du CA, sur place ou via Zoom, plus un membre observateur. 4 membres étaient excusés. Olivier le Masson était invité. Après avoir adopté l'ordre du jour du CA et adopté à l'unanimité le PV du CA précédent, le Conseil aborde les points de l'ordre du jour.

### **Ordre du jour**

1. Echange de vues sur le déroulement de l'AG (20 mn)
2. Election du Bureau du CA (10 mn)
3. Echanges de vue sur l'organisation au sein du CA – animation – répartition des responsabilités (40 mn)
4. Adoption du calendrier des CA 2024-2025 (5 mn)
5. Confirmation de la liste des observateurs au CA (5 mn)
6. Partage d'informations sur le chantier à venir du Cadre d'Intervention Stratégique « 2030 » du Grdr (10 mn)
7. Points divers (5 mn si nécessaire)

### **Echange de vues sur le déroulement de l'AG**

L'AG a été très riche. Le bilan est très positif : les participants ont été plus nombreux qu'en 2023 (plus de 130), particulièrement les membres et salariés en Afrique ; les débats ont été très intéressants. Au cours du débat de l'après-midi, les questions étaient insuffisamment précises, notamment pour les participants à distance. On butte toujours sur le problème de la langue avec la Guinée Bissau.

Le vote électronique est un acquis précieux. On devrait sans doute étendre d'une heure ou deux le délai de vote après la présentation des rapports et des candidats et donc clore l'AG formellement après la séance de l'après-midi. Globalement, le bilan est très positif.

### **Point d'information sur le Cadre d'intervention stratégique 2030 (CIS 2030)**

Nous avons reçu 10 réponses à l'appel d'offres lancé pour l'accompagnement de ce processus. Nous avons sélectionné deux offres intéressantes et avons finalement sélectionné les consultantes qui nous avaient accompagnées sur le chantier vie associative (les FIC'ELLES).

Nous démarrerons début septembre avec le cadre méthodologique. En septembre-octobre, nous interviewerons des personnes ressources en particulier sur le contexte. Puis, les consultantes élaboreront un questionnaire et une méthode d'animation pour que le travail s'effectue au niveau de chaque équipe et territoire. Les consultantes prévoient alors de se déplacer à Nouakchott et à Dakar pour rencontrer les responsables des pôles « Sahel » et « Littoral ». Il en ressortira en janvier un document qui sera débattu et amendé à l'inter équipes qui aura lieu début février qui rassemblera les mêmes participants que pour le bilan du 29 avril, soit le CA et le CODIR élargi. Ce processus devrait aboutir à un rapport final des consultantes fin mars, pour validation interne et présentation et vote à l'AG de 2025. Un point d'étape sera fait à chaque CA.

## **Calendrier :**

Le CA du 12 octobre validera la note de cadrage et le canevas de travail ainsi que le questionnaire qui sera envoyé aux coordinateurs et aux COS, puis une synthèse sera effectuée au niveau des pôles.

Toute la matière élaborée sera réfléchi au cours de l'inter équipes de février 2025 composé du CODIR et du CA.

## **Liste des observateurs**

Michèle Quenardel et Hadjiratou Ba ont donné leur accord pour devenir observatrices.

## **Présentation des nouveaux administrateurs**

Mamadou Fadé et Al Ousseinou Cissokho se sont présentés à l'AG. Hamidou Dia exprime son immense plaisir d'avoir été élu du CA du Grdr. Il se considère comme appartenant à la famille du Grdr depuis plus de 20 ans. Il partage également les valeurs du Grdr, partage sa vie entre Dakar et Bordeaux où il est chercheur à l'IRD. Il travaille sur les questions d'éducation et sur villes secondaires en Afrique de l'Ouest (participation au Forum MAVIL en décembre 2023).

## **Election du bureau**

Sont élus à l'unanimité, Jean Marc Pradelle, président, qui renouvelle son mandat de trois ans en tant que président, Daouda N'Diaye, vice-président, Doulo Fofana, vice-président. Mathilde Chassot, trésorière, Elisabeth Muller, secrétaire.

Deux nouveaux membres sont également élus à l'unanimité, Marie Jo Bernardot, secrétaire adjointe et Malick Khadra, trésorier adjoint.

Mamadou Djimera se retire ; en effet, d'une part, étant actif, il a peu de disponibilité et d'autre part, il souhaite avoir un rôle plus déterminant pour faire le lien entre la diaspora et le Grdr. C'est en effet une priorité du Grdr de se rapprocher des diasporas.

## **Echanges de vue sur l'organisation au sein du CA – animation – répartition des responsabilités**

L'implication des membres du CA est forte avec une participation de plus de 75% et des absences le plus souvent motivées par des soucis de santé ou des raisons professionnelles.

Le CA est bien informé par la note DE-CA qui est un énorme travail, mais en dehors des réunions de CA, les administrateurs sont peu sollicités.

Jean Marc Pradelle souhaite impliquer davantage les administrateurs sur des chantiers à venir avec une participation plus systématique, plus organisée, sans remettre en question le travail des COS. Il propose un tableau qui assigne aux administrateurs le suivi d'un chantier. Ce tableau sera finalisé au cours du prochain CA du 12 octobre.

Rafaël Ricardou souligne qu'il faut renforcer le rôle politique du CA en cette période difficile que l'on va connaître ; Emmanuelle Latouche est très favorable dans la mesure du respect de ses obligations professionnelles ; Marie Jo Bernardot est d'accord pour participer davantage et échanger davantage avec les salariés, notamment l'équipe France. Jean Marc Pradelle rappelle qu'il est important de se faire connaître dans les foyers de migrants. Daouda souligne qu'à défaut de COS, le Grdr pourrait créer un « club des amis du Grdr » à Dakar. Il serait prêt à accompagner cette démarche.

## **Ressources humaines**

L'équipe France connaît un véritable problème de souffrance au travail (3 arrêts maladies, 2 départs en 6 mois). Le bureau du CA donne son accord pour recourir à l'intervention d'un conseil extérieur qui permettra un travail sur la qualité de vie au travail et la prévention des risques psycho-sociaux (RPS). Il donne son accord, compte tenu des délais nécessaires, pour déroger à la règle des trois devis pour un montant global inférieur à 10 000 € (Cahier de procédures Grdr : 3 devis pour un montant supérieur à 4 999 € ; le Grdr a reçu deux devis).

Fait à Montreuil le 4 juillet 2024